



TICKET SPORT COURSEULLAIS

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU TICKET SPORT

Avoir entre **3 et 18 ans**

Être membre d'une **famille d'au moins 2 enfants**

Habiter à Courseulles-sur-Mer

Pratiquer une **activité sportive extrascolaire** dispensée par une **association courseullaise** et **pratiquée tout au long de l'année** (de sept. à juin)

Possibilité d'**une seule demande de participation par enfant**



DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom de l'enfant

Age de l'enfant (de 3 à 18 ans)

Nom de l'association sportive

Sport pratiqué

Nom, prénom et adresse des parents

.....

Téléphone

Email

Nombre d'enfants dans la famille (au moins 2)

Montant global (licence + cotisation)

Je certifie que l'enfant mentionné ci-dessus est bien inscrit à l'association pour l'année 2019-2020 et qu'il remplit les critères d'attribution du « Ticket Sport Courseulais ».

Fait à Courseulles-sur-Mer, le

Signature des parents

Signature et Tampon
du Président de l'association

Cette fiche de renseignement dûment complétée doit être déposée en Mairie, accompagnée d'un justificatif de domicile et d'un relégué d'identité bancaire, AVANT LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 2019 (dernier délai).

Décision de la ville

Montant de la participation*

* 50% du montant total de l'inscription dans la limite de 40€ par enfant et d'une activité annuelle (délibération du 6 juillet 2007). Le montant de la participation de la commune sera reversé directement aux familles par virement du Trésor Public.